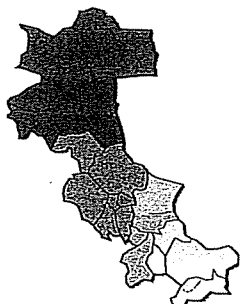


Michèle TABAROT



Député de la 9^{ème} circonscription
des Alpes-Maritimes

VOTRE DÉPUTÉ VOUS REND COMPTE DE SON ACTION



MICHÈLE TABAROT DÉPOSE UNE PROPOSITION DE LOI POUR AMÉLIORER LA SITUATION DES ENFANTS DÉLAISSÉS EN FRANCE ET RÉFORMER L'ADOPTION

Michèle TABAROT vient de déposer une proposition de loi déjà soutenue par 80 députés.

Présidente du Conseil Supérieur de l'Adoption, co-présidente du groupe d'études parlementaires sur la Famille et l'Adoption, elle souhaite, après plusieurs mois de travail en lien avec des professionnels et des experts, que notre législation change pour mieux tenir compte de l'enfance délaissée et des difficultés des adoptants.

Dans la continuité de la loi sur l'adoption du 4 juillet 2005, dont elle était coauteur, Michèle TABAROT désire en effet prioritairement que l'on pense à

la situation de ces enfants délaissés par leurs familles en France, que l'on appelait autrefois les enfants de la DDASS et qui n'ont d'autres horizons que de grandir dans les foyers.

Aujourd'hui, la législation est insatisfaisante. Le juge peut déclarer un enfant abandonné et ainsi le rendre adoptable, lorsque ses parents se désintéressent de lui, mais, en pratique, de telles décisions sont rares, de l'ordre d'une à deux centaines par an. Elles sont de surcroît trop lentes et interviennent en moyenne après 5 années de placement, ce qui constitue un délai bien trop long pour l'enfant et qui réduit ses chances d'être adopté.

Ce constat est d'autant plus préoccupant que selon les experts (Inspection Générale des Affaires Sociales, Académie de Médecine...), ces déclarations d'abandon pourraient concerner un plus grand nombre des dizaines de milliers d'enfants séparés chaque année de leurs parents par décision de Justice pour les protéger.

Pour faciliter et accélérer le recours à cette procédure, la proposition de loi entend définir de nouveaux critères. Concrètement, les services sociaux devront se prononcer, au minimum une fois par an, voire au bout de six mois, sur l'existence d'un délaissement parental et sur la nécessité de demander une déclaration d'abandon dans l'intérêt de chaque enfant placé.

Visant à offrir d'autres perspectives aux enfants des foyers, le texte propose également d'améliorer la préparation et l'information des candidats à l'adoption, ainsi que l'agrément des adoptants en permettant notamment de le prolonger lorsqu'il arrive à échéance alors que la procédure d'adoption est avancée.



POLITIQUE**CAMPUS D'ÉTÉ DE L'UMP : UN BEAU SUCCÈS POPULAIRE OUVERT SUR LA JEUNESSE ET SUR LE MONDE**

Le campus d'été de l'UMP s'est déroulé les 2, 3 et 4 septembre dernier à Marseille. Cette manifestation a connu un grand succès populaire avec plus de 6.000 participants dont plus de 400 personnes des Alpes-Maritimes.

Ce campus a donné le coup d'envoi de la campagne présidentielle avec une réflexion approfondie sur le bilan du quinquennat et sur le projet pour 2012.

Les jeunes participants ont notamment pu débattre des sujets d'actualité avec l'équipe dirigeante de l'UMP. Michèle TABAROT, Déléguée générale de l'UMP en charge de la formation, était aux côtés de Jean-François COPÉ, le Secrétaire général, et de Jean-Pierre RAFFARIN pour répondre aux questions de l'assistance.

Michèle TABAROT a également animé une réunion de la Commission des Affaires culturelles et de l'Education de l'UMP, en présence de nombreux Ministres : Frédéric MITTERRAND, Ministre de la Culture, Chantal JOUANNO, Ministre des Sports, Jeannette BOUGRAB, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse.

Parmi les images marquantes de ces trois jours, il faut retenir la présence de jeunes Libyens, venus célébrer la nouvelle ère qui s'ouvre pour leur pays et poser les jalons d'une entente à construire entre les jeunesses de nos deux pays.

**VIE LOCALE****VISITE DE CLAUDE GREFF, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA FAMILLE, DANS LA NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION**

Le 17 octobre dernier, Claude GREFF, la Ministre en charge de la Famille, a visité notre circonscription pour y découvrir les différentes initiatives mises en œuvre pour l'accueil de la petite-enfance.

Michèle TABAROT, auteur en juillet 2008 d'un rapport remis au Premier Ministre sur le développement de l'offre d'accueil, a ainsi pu présenter la mise en œuvre concrète de plusieurs de ses préconisations, à l'image du jardin d'éveil de l'école des Mirandoles au Cannet.

Halte-garderie itinérante « Bébé-bus », lieu d'accueil pour les assistantes maternelles et rencontre avec les professionnelles auront été les autres étapes de la partie cannettane de la visite.

Préalablement, Claude GREFF avait également visité la première maison d'assistantes maternelles inter-entreprises de France, située à Grasse.

L'ensemble des initiatives ainsi présentées doivent permettre, par leur souplesse de mise en œuvre, d'aider le Gouvernement à atteindre l'objectif de créer 200 000 nouvelles places d'accueil entre 2008 et 2012.

PISCINE DES CAMPÉLIÈRES : DES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES OBTENUES POUR AIDER À SA RÉNOVATION

Le syndicat mixte des Campélières, qui regroupe les communes du Cagnet, de Mougins ainsi que le Conseil général des Alpes-Maritimes, a décidé de réaliser une importante opération de rénovation de la piscine afin de permettre aux adhérents de profiter d'un outil plus moderne, plus accessible et mieux agencé.

Ces travaux ont consisté notamment en la réfection du bassin, la réhabilitation des plages, la reprise de l'étanchéité de la coupole, un accès facilité au public à mobilité réduite, le réaménagement du stationnement aux abords ainsi que l'amélioration de la performance énergétique de la structure.

Afin d'éviter de faire peser un coût trop lourd sur les finances du syndicat mixte et des administrés, Michèle TABAROT et Richard GALY, Maire de Mougins et Président du Syndicat mixte, ont sollicité des subventions extérieures.

Une réserve parlementaire de 82 000 euros a ainsi été obtenue par le Député auprès du Ministère de l'Intérieur. Un dossier de demande de subvention déposé par le Syndicat auprès du Centre National pour le Développement du Sport a également reçu une suite favorable avec le soutien du Ministre des Sports. Le CNDS a décidé de financer à hauteur de 150 000 euros les travaux réalisés.

Les nombreux usagers bénéficient ainsi de meilleures conditions pour la pratique de la natation et des sports aquatiques.

GAZ DE SCHISTE – MICHÈLE TABAROT INTERROGE LE GOUVERNEMENT SUR LE PERMIS «BRIGNOLES»

Cosignataire de la loi du 13 juillet 2011 qui a interdit le recours à la fracturation hydraulique pour l'exploitation du gaz de schiste, Michèle TABAROT a accueilli avec satisfaction la décision du Gouvernement d'abroger 3 permis d'exploitation délivrés en 2010.

La technique de fracturation hydraulique nécessite le recours à de nombreux produits chimiques et l'utilisation de grandes quantités d'eau. Elle se trouve à l'opposé des principes de développement durable et de gestion de la ressource qui sont des priorités pour préserver l'avenir.

Le Député a récemment interrogé, par le biais d'une question écrite publiée au Journal officiel, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Ministre de l'Environnement, afin de connaître les intentions du Gouvernement concernant le permis dit de « Brignoles » dont le périmètre d'exploration couvre une partie de l'Ouest des Alpes-Maritimes.

Réaffirmant son opposition à l'exploitation du gaz de schiste, Michèle TABAROT espère que le Gouvernement prendra pour ce permis une décision forte, de nature à éviter des atteintes irraisonnées à notre environnement.

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

Parmi les questions posées, on peut noter celles adressées :

- au Ministre de l'Intérieur sur la préservation du statut des Sapeurs-Pompiers volontaires,
- au Secrétaire d'État chargé du commerce sur le maintien de l'activité en milieu rural,
- au Ministre du Budget sur la lutte contre les fraudes aux prestations sociales.

MICHÈLE TABAROT ÉLUE À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION NATIONALE POUR LA DÉMOCRATIE LOCALE (ANDL)

Créée en 1983, cette association propose des formations et assure la publication du « Bulletin des élus locaux ». Michèle TABAROT entend y développer les synergies afin d'améliorer l'offre de formation et l'information des élus locaux, dans l'optique de préparer les prochaines échéances territoriales en 2014.

INTERCOMMUNALITÉ – AVOIR POUR OBJECTIF D’OFFRIR UN MEILLEUR SERVICE AUX HABITANTS DANS LE RESPECT DE LA LIBERTÉ DE CHAQUE COMMUNE

L’État a récemment fait connaître son projet concernant les évolutions des intercommunalités dans le département des Alpes-Maritimes. Les discussions se poursuivent et chaque commune a été amenée à émettre un avis. Ces échanges préparent aujourd’hui ces changements que nous souhaitons profitables pour tout notre territoire.

Pour Michèle TABAROT, quels que soient les périmètres retenus au final, les nouvelles intercommunalités doivent se construire avec le souci de servir l’intérêt des habitants et dans le respect des différentes communes qui doivent pouvoir s’organiser librement.

En effet, la construction intercommunale ne doit se faire au détriment de personne. Sa justification même ne peut être que la recherche d’une meilleure qualité de service pour les administrés avec une maîtrise budgétaire affirmée.

C’est dans cet esprit de responsabilité et de concertation, qui a toujours guidé son action, que le Député a fait savoir à l’ensemble des maires de notre bassin de vie qu’elle serait à leurs côtés pour les accompagner dans cette transition et faire entendre leurs interrogations à l’État.

Les communes ont l’habitude de travailler ensemble, elles le font au travers de nombreux syndicats intercommunaux qui existent déjà, avec la nécessité d’une compréhension mutuelle bénéfique à tout notre territoire. Cette même nécessité doit se retrouver dans le fonctionnement des futures communautés.

Nombre de villes et villages de notre bassin de vie ont adhéré depuis des années à des intercommunalités. Elles en ont bien mesuré l’intérêt et en connaissent pleinement les avantages, mais aussi les moyens à mettre en œuvre pour garantir le respect d’une autonomie communale qui demeure indispensable.

Je souhaite recevoir la Lettre de Michèle TABAROT
par mail :

Je souhaite soutenir l’action de Michèle TABAROT en
participant aux actions de terrain

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Mobile :

Mail :

Merci de retourner cette fiche avec vos coordonnées :

Permanence Michèle TABAROT

2, chemin des Chênes - Quartier Saint-Jacques - 06130 Grasse

Email : mtabarot@assemblee-nationale.fr ou 9circonscription@wanadoo.fr

La Permanence est ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Tél. : 04 93 42 61 23

AMIRAT • COLLONGUES • BRIANCONNET • GARS • SAINT-AUBAN • LE MAS • AIGLUN • LES MUJOLS • SALLAGRIFFON • VALDEROURE • ANDON •
CAILLE • SERANON • ESCRAGNOLLES • SAINT-VALLIER-DE-THIEY • SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE • SPERACEDES • LE TIGNET • CABRIS • GRASSE •
PEYMEINADE • AURIBEAU-SUR-SIAGNE • PEGOMAS • LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE • MOUGINS • MOUANS-SARTOUX • LE CANNET